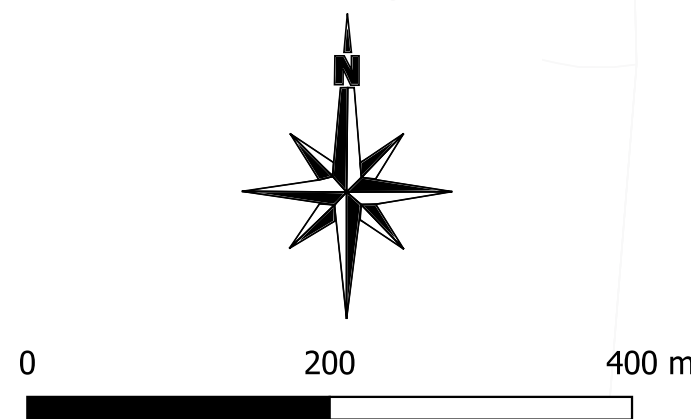




SAINT-JEAN-D'AULPS

ESSERT-ROMAND

MORZINE

LES GETS

Département de la Haute-Savoie
Communauté de communes du Haut-Chablais
Commune de La Côte d'Arbroz



- Annexes Sanitaires -
- Volet Eaux Pluviales -

-Diagnostic / Réglementation-

Dysfonctionnement hydraulique :



Pictogramme de dysfonctionnement

Zone de dysfonctionnement :

Inondation

Saturation

Erosion / Eboulement

Terrain humide, stagnation

Débordement

Chariage matériaux

Ruissellement

Glissement de terrain

Débordement

Obstruction

Glissement terrain

Réseau d'eaux pluviales :

Réseau

Fossé

Drain

Cunette

Ouvrage EP

Puits perdu

Chambre de visite

Divers :

Réseau hydrographique

Zone humide (inventaire départemental)

Contour du PLUi

APTITUDE des SOLS à l'INFILTRATION des EAUX PLUVIALES

- Vert :**
- Aptitude bonne à l'infiltration :
 - > L'infiltration est obligatoire.
 - > Dispositif d'infiltration avec ou sans surverse.
- Vert 2 :**
- Aptitude moyenne à l'infiltration, mais :
 - > Grande surface disponible.
 - > Absence de risque à l'aval.
 - > Dispositif d'infiltration avec surverse obligatoire.
- Orange :**
- Aptitude moyenne à l'infiltration :
 - > L'infiltration doit être envisagée, mais doit être confirmée au permis de construire par une étude géopédologique à la parcelle.
 - si l'infiltration est possible, elle est obligatoire : Dispositif d'infiltration avec ou sans surverse obligatoire.
 - si l'infiltration est impossible : Dispositif de rétention étanche avec débit de fuite et surverse obligatoire.
- Rouge :**
- Aptitude mauvaise à l'infiltration (forte densité de l'urbanisation, risques naturels, périmètre de protection de captages, ...)
 - > L'infiltration des eaux pluviales est déconseillée.
 - > Dispositifs de rétention étanche avec débit de fuite et surverse obligatoire.

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLUi-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022
Echelle : 1/5 000
Fichier : CCHC_EP.Qgs
Dessin : B.PEJON / J.LEROUX

